

Agrexco en liquidation judiciaire, la presse relaie !

Echos dans la presse locale et régionale

Agrexco en liquidation judiciaire

FR3 – Par Carine Alazet

L'un des bateaux de la société Agrexco à quai, dans le port de Sète. La société d'exportation de fruits et légumes israélienne est en faillite. Une mauvaise nouvelle pour le port de Sète Pour le Conseil Régional, en charge du port de Sète, Agrexco était le client idéal pour relancer l'activité portuaire en net déclin depuis des années. La société israélienne disait même vouloir faire de Sète son port principal. Ce qui aurait induit la création d'au moins 200 emplois.

Voir cette vidéo

Dans cette perspective, la Région a financé un nouveau portail de déchargement adapté notamment aux bateaux d'Agrexco. Livré en juillet dernier, il a coûté 6 millions d'euros et risque maintenant d'être longtemps sous-utilisé. De même que le hangar réfrigéré de 15 000 mètres carrés inauguré cet été.

Depuis l'annonce de la venue de la société israélienne à Sète, un collectif anti-agrexco n'a cessé de manifester son opposition. D'une part parce que les fruits et légumes exportés provenaient pour partie des territoires palestiniens occupés par Israël, et d'autre part parce que, selon leurs renseignements, cette société leur semblait peu fiable, surtout friande de subventions publiques. Des arguments qui

n'ont pas convaincu les responsables politiques régionaux.

Le tribunal de Tel Aviv a donc prononcé mardi 30 août la liquidation judiciaire d'Agrexco. L'espoir d'un repreneur est mince.

Il y en a bien un, le groupe israélien Kislev, mais selon nos informations, même si le rachat va jusqu'à son terme, le port de Sète n'entre pas dans les projets du groupe. Kislev envisagerait de licencier 80% des employés actuels et regrouperait ses activités européennes en Angleterre.

Sète La société Agrexco en liquidation judiciaire : un coup dur pour le port

<http://www.midilibre.fr/2011/08/31/dma-agrexco-liquidee-coup-dur-pour-le-port,379764.php>

Midi Libre – 31/08/2011

La société israélienne Agrexco, importatrice de fruits et légumes, a été placée en liquidation judiciaire, hier par un tribunal de Tel Aviv.

Un coup dur pour le port de Sète, en lien avec la société privée RTS, qui s'était doté dernièrement d'un terminal fruitier ultra moderne. L'activité d'Agrexco devait représenter 40 % du trafic de ce nouveau terminal fruitier.

Hérault Agrexco liquidée, coup dur pour l'activité du port de Sète

FRANÇOIS DORÉ – 01/09/2011

<http://www.midilibre.fr/2011/08/31/agrexco-liquidee-coup-dur-pour-l-activite-du-port-de-sete,380010.php>

Le nouveau terminal fruitier du port de Sète devait accueillir ses premières palettes en juillet. Depuis, rien. (Photo VINCENT ANDORRA)

Agrexco, 1956-2011. Le titre du quotidien Haaretz, hier matin, ressemble fort à une nécrologie. Criblée de dettes (83 M€ selon de récentes estimations), la société israélienne d'exportation de fruits et légumes a été placée en liquidation mardi par un tribunal de Tel Aviv. Et c'est un sacré coup dur pour l'économie du Languedoc-Roussillon.

Agrexco, c'était le symbole du renouveau du port de Sète, la fierté de l'exécutif régional et de son ancien président Georges Frêche, la promesse de deux cents emplois. Au moins. C'était aussi des aménagements spécifiques (quais, portiques) créés dans l'enceinte portuaire pour accueillir les bateaux de la société israélienne.

Agrexco, c'était surtout le principal client du nouveau terminal fruitier installé sur l'un des quais du port par la société RTS, filiale du groupe italien GF Group. Un équipement flambant neuf de 25 000 m² capable d'accueillir 500 000 t de marchandises par an. Agrexco, à elle seule, devait assurer 40 % de l'activité de ce terminal.

Autant dire qu'ici, on fait grise mine. Marc Chevalier, président de l'Établissement public régional (EPR) du port de Sète, ne cachait d'ailleurs pas sa déception hier matin. «

Oui c'est une mauvaise nouvelle. Mais je reste relativement confiant. Le tribunal de Tel Aviv doit se réunir à nouveau le 11 septembre. Agrexco est certes liquidée, mais la production de fruits et légumes persiste et d'autres opérateurs peuvent poursuivre l'activité. » Restera à les séduire. « Nous possédons le terminal le plus moderne d'Europe », rappelle Marc Chevallier.

Même ton de la part de Bernard Houillier, PDG de RTS qui, laconique, se contente de dire « qu'il n'est pas spécialement

inquiet pour l'avenir ».

En attendant, ce terminal reste désespérément vide. Les premiers fruits en provenance d'Israël (et des colonies, lire ci-contre) devaient être débarqués début juillet. Depuis, rien. Ou presque. À peine quelques bananes venues des Antilles.

L'israélienne Agrexco est placée en liquidation judiciaire

http://www.econostrum.info/L-israelienne-Agrexco-est-placee-en-liquidation-judiciaire_a6600.html

La marque Carmel devrait disparaître (photo DR)

ISRAËL. La société israélienne d'importation de fruits et légumes Agrexco a été placée en liquidation judiciaire mardi 30 août 2011 par un tribunal de Tel Aviv. Elle est détenue à 30% par l'Etat d'Israël, 57% par Plant Production and Marketing Board (contrôlé par le ministère des finances et le ministère de l'agriculture) et à 11% par Tnuvo Food Industries Ltd.

Cette liquidation devrait se ressentir en France et notamment au port de Sète qui avait investi 6 M€ dans un nouveau terminal fruitier avec un hangar réfrigéré de 15 000 m² inauguré durant l'été 2011. Agrexco devait y représenter 40% du trafic et aussi créer quelques deux cent emplois. Après avoir quitté le port de Marseille en 2009, Agrexco était implantée à Savone Vado (Italie) en attendant d'entrer dans les nouvelles installations.

Interrogé en mai 2011 par econostrum.info, Ouzis Kouris, gérant d'Agrexco France, avait indiqué « nous sommes à Sète pour une dizaine d'années» .

Selon certaines sources, un repreneur, le groupe israélien Kislev Forwarding and Custom Clearance Ltd. aurait été

intéressé par les actifs d'Agrexco mais n'envisageait pas d'intégrer Sète dans sa stratégie. Le projet de Kislev incluait le licenciement de 80% des employés d'Agrexco et un recentrage des activités européennes en Grande-Bretagne. Mais, la cour de Tel Aviv a bien noté l'absence d'offre de reprise.

Une campagne européenne de boycott d'Agrexco, répondant à l'appel du Comité national palestinien de boycott (BNC), avait mis à mal les importations du leader israélien. En France, la Coalition contre Agrexco reprochait notamment à l'entreprise « *un type de développement qui se fait au mépris des impératifs écologiques (acheminement des marchandises à des milliers de km à des coûts énergétiques et de pollution élevés)* » et le fait qu'une partie des produits exportés provenait des territoires palestiniens occupés par Israël.

Agrexco exportait, principalement sous la marque Carmel, des fruits, des légumes et des fleurs.

<http://www.mediaterranee.com/3132011-lexportateur-israelien-agrexco-en-liquidation-judiciaire.html>L'exportateur israélien Agrexco en liquidation judiciaire

Photo : une victoire pour la coalition créée en mai 2009 à Montpellier (DR)

« Agrexco, c'est fini ! ». C'est par ce cri de joie que la Coalition contre Agrexco (1) s'est réjouie, hier dans un communiqué, de la mise en liquidation judiciaire de l'exportateur israélien de fruits et légumes, ordonnée le matin même par le tribunal de commerce de Tel Aviv.

Une sentence synonyme de « victoire », pour la Coalition qui s'était créée en mai 2009, à Montpellier, suite aux déclarations lancées alors par le président de la Région Languedoc-Roussillon, Georges Frêche, quant à l'arrivée

prochaine d'Agrexco sur le Port de Sète... Et une grosse épine dans le pied de la Région, qui, propriétaire du port depuis 2007, a d'ores et déjà acheté un terminal fruitier, dans le cadre de son vaste programme de travaux (300M d'euro sur 10 ans), lancé avec l'EPR (Établissement Public Régional) sur le site sétois.

Retour sur une faillite

Rassemblant une soixantaine de membres dès sa création, la Coalition était rapidement parvenue à rassembler jusqu'à 105 organisation politiques, associatives et syndicales, avec notamment le concours du PCF, des Verts, du NPA, du CCIPPP, de l'Union Syndicale Solidaires et de la Confédération paysanne... Mais aussi à s'étendre au-delà des frontières régionales et hexagonales avec de nombreux relais dans différents pays européens, tels que l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre ou l'Ecosse. Avec, au menu, manifestations, actions coup de poing dans les supermarchés et appels au boycott de cette entreprise accusée de commercialiser des denrées agricoles produites dans les colonies israéliennes « illégales » de la Palestine. Tant et si bien que les instigateurs de ces actions peuvent aujourd'hui s'estimer en partie responsables de la faillite d'Agrexco qui était confrontée à de graves difficultés financières, ces derniers mois, le résultat le plus visible, sur le Port de Sète, étant l'arrêt total des livraisons de conteneurs d'Agrexco observé depuis mai dernier.

« Nous ne sommes pas totalement responsables de la faillite d'Agrexco, mais il est certain que notre mouvement de boycott, qui s'inscrivait pleinement dans l'action du BDS (2), à joué un rôle important, explique Jean-Paul Nuñez, pour la Coalition. La presse israélienne de ce matin le dit d'ailleurs... Et nous avons aussi joué un rôle considérable dans le recul du repreneur irlandais Total Produce, qui était intéressé par le rachat d'Agrexco, en l'inondant de faxes et de mails en provenance de toute l'Europe ».

Sans objet, la Coalition contre Agrexco est aujourd'hui vouée à une dissolution imminente. La « vigilance » reste cependant de mise, souligne Jean-Paul Nuñez : « Si un autre exportateur reprend le marché d'Agrexco, nous recommencerons ».

Nicolas Ethève

(1). <http://www.coalitioncontreagrexco.net/>

(2). <http://www.bdsfrance.org/>